



NOTE D'INFORMATION

Juillan, le 11 juin 2018

Objet : LE LINGE DANS L'ETABLISSEMENT

Madame, Monsieur,

Le marquage des vêtements et le linge personnel des résidents est assuré, sans surcoût supplémentaire, par la résidence. A ce titre, il sera procédé à un inventaire à l'entrée du résident. Il est essentiel que tout nouveau vêtement introduit au trousseau en cours de séjour, soit remis à l'équipe afin de procéder à son identification.

Le lavage du linge est réalisé dans une blanchisserie industrielle. Il est conseillé de ne pas y faire laver de linge trop fragile.

Nous vous conseillons également de garder les factures des vêtements afin que nous puissions procéder à un remboursement en cas de détérioration de ceux-ci.

Des petites retouches, sans surcoût supplémentaire, pourront être assurées en blanchisserie. Il s'agit de :

- Recoudre un ourlet, une couture
- Recoudre un ou des boutons
- Recoudre une fermeture éclair qui devra être fournie par le résident

Pour le bien-être de vos proches, le linge doit être réassorti au moins annuellement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Le Chef d'établissement



Pascale PORTELLANO